



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/51/L.10
24 octobre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 14 de l'ordre du jour

RAPPORT DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Égypte : amendement au projet de résolution A/51/L.9

Insérer le texte ci-après comme dernier alinéa du préambule.

Prenant note de la déclaration du Président, acceptée par la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique le 20 septembre 1996, aux termes de laquelle le Directeur général est prié d'inviter des experts du Moyen-Orient et des autres régions à un séminaire technique sur les garanties, des techniques de vérification et l'expérience acquise dans ces domaines,
